

초기의 한-불 관계

마르크 오랑주

전 콜래주 드 프랑스 한국학 연구소 소장

Les premières relations franco-coréennes

Marc ORANGE

Ancien directeur de l'Institut d'Etudes Coréennes du Collège de France

Avant de parler des relations que la Corée et la France ont pu entretenir antérieurement à la signature du traité de 1886, il me paraît nécessaire de rappeler brièvement comment les deux pays ont pu se découvrir l'un et l'autre. Pour la France ce fut d'une façon disons livresque, pour la Corée, pays sinon vraiment ermite du moins peu ouvert aux étrangers autres que Chinois ou Japonais, ce fut plutôt considéré comme une agression.

Je ne remonterai pas jusqu'au 13^e siècle comme a pu le faire feu Frédéric Boulesteix dans sa thèse¹, je ne commencerai qu'au 17^e siècle. Il ne fait pas de doute que le récit que Hendrik Hamel publia à son retour aux Pays-Bas, en 1668, après avoir passé treize années (1653 -1666) d'exil en Corée où il était resté prisonnier à la suite de l'échouage, sur les côtes coréennes, de son navire, l'*Epervier*, fut une source importante. Comme il avait passé un temps assez long sur le terrain, son récit, riche en détails sur le pays lui-même mais aussi sur ses habitants et son gouvernement, sur ses coutumes, fut considéré comme une révélation et une mine de renseignements sur un pays dont on ne connaissait rien. En effet, ce texte connut plusieurs éditions mais aussi plusieurs traductions dont une française dès 1670. Ce texte connaîtra un grand nombre de rééditions².

Il n'est pas douteux que son côté « exotique » excita bien des esprits et ce livre fut souvent plagié. Si on se réfère, par exemple, au livre intitulé *Le voyageur françois ou la connaissance de l'ancien et du nouveau monde*, mis à jour par M. l'abbé Delaporte, on trouve dans le tome VI, de 1768, la « Lettre LXXIII. La Corée » datée, en fin de lettre, « A King-Ki-Tau, capitale de la Corée, ce 15 février 1747 ». L'auteur reprend le récit de Hamel mais le présente de manière à donner l'impression qu'il est lui-même allé en Corée.

C'est encore le récit de Hamel que l'on retrouve comme source d'information dans la *Nouvelle géographie universelle descriptive historique, industrielle et commerciale des quatre parties du monde* de William Guthrie³ publiée en 1802 mais aussi, 20 ans plus tard, dans l'*Abrégé de l'histoire générale des voyages* de La Harpe⁴.

¹ *D'un Orient autrement extrême – Images françaises de la Corée (XIII^e-XX^e siècle)*, université Paris III-Sorbonne nouvelle, 1999, 947 pages.

² Citons par exemple cette « Relation du naufrage d'un vaisseau hollandais, sur la côte de Quelpaert : avec la description du Royaume de Corée » qui apparaît dans le tome 4 du *Recueil de voyages au Nord, contenant divers mémoires très utiles au commerce & à la navigation*, nouvelle édition & mise en meilleur ordre, à Amsterdam, chez Jean Frédéric Bernard en 1732. On pourra retrouver ce texte de 1732, ainsi que l'édition anglaise de 1704, dans l'ouvrage *Corée Korea, 1553-1566, Hendrik Hamel*, publié avec une introduction et des notes de Frédéric Max par White Orchid Press, Bangkok, 1981.

³ Paris, An X-1802 (pour la Corée, voir le tome V, p. 76-77 dans lequel la Corée apparaît en tête du chapitre consacré aux États tributaires de la Chine).

⁴ Deuxième édition, Paris, 1822.

Il est d'ailleurs amusant de constater que Hamel sera encore une source d'inspiration au début du 20^e siècle puisque M. Lanier, inspecteur de l'Académie de Paris, écrit dans son *Asie, choix de lectures géographiques*¹, que « Les serpents venimeux se rencontrent dans tous les bois et l'alligator infeste les rivières. »², allusion manifeste à la description des « kaymans » que l'on trouve dans le récit du Hollandais.

Le 18^e siècle va connaître une autre source importante avec le livre du jésuite Jean-Baptiste du Halde, la *Description géographique, historique, chronologique, politique et physique de l'Empire de la Chine et de la Tartarie chinoise*. Le tome quatrième³ contient une « Histoire abrégée de la Corée ». Ce livre complètera utilement celui de Hamel et c'est en se basant sur lui que Montesquieu (1689-1755) écrira que les peuples du midi de la Corée ne sont pas aussi courageux que ceux du nord⁴.

Le 19^e siècle apportera bien évidemment d'autres informations avec des récits de voyages comme ceux du capitaine Broughton⁵ ou du capitaine Maxwell⁶. Ce dernier, à la différence de Broughton qui, méfiant comme l'avaient été les marins de l'*Astrolabe* et de la *Boussole*, accompagnant La Pérouse lors de son expédition⁷, était resté à bord, débarqua à deux reprises sur les côtes de Corée.

La Corée n'est pas non plus inconnue des cartographes. En 1649 paraît à Amsterdam une *China illustrata*, due au jésuite Martini, sur laquelle figure une carte, assez sommaire il est vrai, de la péninsule coréenne. Pour sa part du Halde présente une carte de la Tartarie chinoise qui donne une image assez détaillée de la Corée⁸. On en trouve une autre dans l'*Histoire générale*

¹ Paris, 1908.

² Cf. vol. 2, p. 670.

³ La Haye, 1736. Du Halde y note les ouvrages chinois qu'il a compilés. Mais on peut penser aussi qu'il a utilisé quelques unes des lettres écrites par le Père Gaubil, rassemblées dans le tome IV des *Lettres édifiantes* où l'on trouve plusieurs lignes sur la Corée. *Lettres édifiantes*, 34 volumes, 1^e édition, Paris, de 1702 à 1776.

⁴ « Nous avons dit que la grande chaleur énervait la force et le courage des hommes ; et qu'il y avait dans les climats froids une certaine force de corps et d'esprit qui rendait les hommes capables des actions longues, pénibles, grandes et hardies. Cela se remarque non seulement de nation à nation, mais encore dans le même pays, d'une partie à une autre. Les peuples du nord de la Chine sont plus courageux que ceux du midi ; les peuples du midi de la Corée ne le sont pas tant que ceux du nord. » *De l'esprit des lois*, livre dix-septième, chapitre II (Différence des peuples par rapport au courage), p. 516-517 de l'édition folio essais, Gallimard, Paris, 1995.

⁵ Celui-ci jeta l'ancre dans une baie au nord de Wönsan mais ne débarqua pas. Cf. Willam-Robert Broughton: *Voyage of Discovery to the North Pacific Ocean (Londres, 1804)* dont la traduction parut à Paris, en 1807, sous le titre : *Voyages et Découvertes dans la Partie Septentrionale de l'océan pacifique par le capitaine Broughton de 1791 à 1798*.

⁶ *Voyage du Capitaine Maxwell, Commandant l'Alceste, vaisseau de S.M.B. sur la mer Jaune, le long de côtes de la Corée, et des îles Liou-tchou, avec la relation de son naufrage dans le détroit de Gaspar, ayant à son bord l'ambassade anglaise, à son retour de la Chine*, par John Mac Leod, chirurgien de l'équipage, traduit de l'anglais par Charles-Auguste Del, Paris, 1918.

⁷ Cf. Francis Drouet : « En Corée » (Extrait du *Bulletin de la Société normande de géographie*), Rouen, 1905, p. 21-22. On pourra lire le récit du passage sur les côtes de la Corée en 1787 in *Corée Voyageurs au Pays du matin calme*, récits de voyages réunis par Loïc Madec et Charles-Edouard Saint-Guilhem, éditions Omnibus, 2006, p. 11-14. Cf. également *Voyage de La Pérouse autour du monde 1785-1788* par E. du Chatenet, Eugène Ardant et Cie, Limoges, s.d., p. 80-82.

⁸ « Carte générale de la Tartarie chinoise dressée sur les cartes particulières faites sur les lieux par les RR PP jésuites et sur les Mémoires particuliers du P. Gerbillon ». Op. cit., tome IV.

de la Chine publiée en 1777¹. Citons enfin, à titre d'exemples, deux atlas publiés à la fin du 18^e siècle, le *Nouvel atlas portatif* de Vaugondy² et l'*Atlas général et élémentaire* de Brion³ dans lesquels la Corée trouve sa place.

On a ainsi un ensemble de documents qui permettront, dès le milieu du 19^e siècle, d'avoir, dans des dictionnaires d'histoire ou de géographie, des notices qui, malgré un certain nombre d'inexactitudes, permettaient néanmoins de se faire une idée sur la Corée⁴.

Enfin, dernière source, les lettres des missionnaires⁵. Sans refaire ici l'histoire du catholicisme coréen, les historiens de l'église coréenne sont généralement d'accord pour en situer le point de départ en l'hiver 1777⁶. Pour résumer, disons que des ambassades coréennes en Chine avaient rapporté un certain nombre d'ouvrages écrits par les jésuites dont les *Véritables principes sur Dieu* de Mateo Ricci, dès le début du 17^e siècle⁷. La lecture de ces oeuvres passionna plusieurs lettrés (dont certains se rendirent encore à Pékin pour y trouver plus d'informations) qui ne tardèrent pas à embrasser cette nouvelle religion. Le roi Chǒngjo (1777-1800) toléra d'abord cette nouvelle religion mais lorsque deux lettrés⁸ brûlèrent les tablettes de leurs ancêtres estimant qu'il n'était plus nécessaire de leur rendre un culte, la situation changea. Alors que les jésuites, en Chine, avaient montré une certaine tolérance pour les convertis qui maintenaient ce culte (d'où les critiques des dominicains⁹), ces lettrés, en se montrant plus radicaux, s'attirèrent les foudres du pouvoir et furent condamnés à mort. D'autres catholiques furent châtiés et il fut ordonné de brûler tous les livres traitant de la religion chrétienne.

¹ *Histoire générale de la Chine avec annales de cette histoire* traduites du Tong-kien Kang-mou par le P. Joseph-Anne-Marie de Moyriac de Mailla, Paris, 1777.

² Robert de Vaugondy & Delamarche, *Nouvel Atlas portatif*, Paris, 1795.

³ Brion, *Atlas général et élémentaire*, Paris, Desnos, 1798.

⁴ Citons, par exemple, le *Dictionnaire général de géographie universelle ancienne et moderne, historique, politique, littéraire et commerciale* par Ennery et Hirth, Strasbourg, 1840 ou le *Dictionnaire universel d'histoire et géographie* par M.N. Bouillet, Paris, 1850 qui ont chacun un paragraphe relatif à la Corée. *Le Monde, histoire de tous les peuples* de M. E. de Lostalot-Bachoué consacre, lui, dans le tome neuvième, publié en 1859, une page et demi à la Corée (p. 99-100).

On rappellera aussi que c'est en 1826 que fut édité l'ouvrage de J. Klaproth, *Tableaux historiques de l'Asie*, dans lequel trois pages (p. 75-77) sont consacrées aux « Événements de la Corée, jusqu'à la fin du neuvième siècle après Jésus-Christ ».

⁵ C'est en compilant les lettres de ces missionnaires que Ch. Dallet, qui n'alla jamais en Corée, écrivit sa célèbre *Histoire de l'Eglise de Corée*, Victor Palmé, Paris, 1874.

⁶ Cf. par exemple, Matheous Yoon, « Catholicism in Korea » in *Koreana Quaterly*, vol. 4, n° 1 (1962), p. 124-133. Certains auteurs font remonter le christianisme en Corée aux invasions japonaises de 1592-1598 dont les armées étaient accompagnées d'aumôniers catholiques qui auraient baptisé des Coréens. Cette idée se retrouve dans nombre d'ouvrages français du 19^e siècle traitant des missions catholiques. Cf., par exemple, *Lettres à Mgr l'Évêque de Langres sur la congrégation des missions étrangères* par J.-F.-O. Luquet, Paris, 1842, p.467. Mais ces baptêmes ne semblent pas avoir laissé de trace.

⁷ On trouvera la liste des ouvrages chrétiens introduits depuis la Chine avant la fondation de l'Église de Corée in Kim Joseph Ung-Tai, *L'expérience religieuse coréenne dans la première annonce du message chrétien (1779-1839)*, Librairie catholique, Séoul, 1990, p. 23-24.

⁸ Il s'agit de Kwōn Sang-yōn (? –1791) et Yun Chi-ch'ung (1759-1791)

⁹ Sur cette question, cf. Étiemble, *Les Jésuites en Chine (1552-1773)-la querelle des rites*, Paris, 1966, en particulier le chapitre 4.

Cela n'empêcha pas le catholicisme de continuer à se développer aidé en cela grâce à une « fausse hiérarchie ecclésiastique »¹ qui chercha à entrer en relation avec l'évêché de Pékin. La mort de Chôngjo en 1800 et les troubles qui s'ensuivirent, l'interception d'une lettre adressée à l'évêque de Chine entraînèrent de nombreuses persécutions en 1801. D'autres suivirent, principalement en 1815, et 1827. Les catholiques coréens écrivirent de nouveau à Pékin, demandant l'envoi d'un prêtre en Corée et ils réussirent à faire parvenir une lettre au pape Pie VII. Celui-ci, prisonnier à Fontainebleau, ne répondit pas. Une autre missive, adressée à Léon XII, eut plus de succès². Rome demanda à la Société des missions étrangères d'envoyer un prêtre en Corée et, malgré certaines réticences, un vicariat apostolique de Corée fut finalement créé (septembre 1831)³. A sa tête fut placé Mgr Bruguière alors évêque-coadjuteur au Siam. Après un long et pénible voyage, il parvint en Mandchourie où devait le rejoindre le P. Maubant. La mort de Mgr Bruguière fit que seul Maubant pénétra en Corée et atteignit Séoul au mois de janvier 1836. A la fin de cette même année il fut rejoint par le P. Chastan et quelques mois plus tard par Mgr Imbert. Ces trois missionnaires oeuvrèrent dans une semi-clandestinité afin de ne pas se faire remarquer et de faire en sorte que les Coréens convertis n'aient pas non plus d'ennuis.

Cependant, à cette époque, le gouvernement changea et de nouvelles mesures anti-catholiques furent édictées. Les trois missionnaires français furent arrêtés avec d'autres Coréens, interrogés, condamnés à mort et décapités le 21 septembre 1839. Un nouvel édit fut publié pour réfuter la « superstition », c'est-à-dire le catholicisme. Cet édit ne permit pas d'éradiquer le catholicisme et, en 1842, ceux qui avaient échappé aux massacres firent connaître leur situation à l'évêché de Pékin. En 1845, deux missionnaires français, Mgr Ferréol, promu vicaire apostolique, et le P. Daveluy embarquaient à Shanghai pour rejoindre les côtes coréennes. Ils étaient accompagnés par le P. André Kim, grande figure du catholicisme coréen qui, après avoir étudié au séminaire de Macao, était revenu en Corée en 1842.

Le meurtre des missionnaires français était connu de la légation de France à Pékin mais la France était trop occupée en Chine. Elle concluait, en octobre 1844, le traité de Whan-pou, lui-même suivi de l'édit dit de Tao-kouang qui assurait la protection du catholicisme en Chine⁴. La situation devenant plus calme et la présence de la flotte française d'Extrême-Orient devenant moins nécessaire sur les côtes chinoises, il fut décidé que l'on enverrait l'amiral Cécille en Corée, avec trois navires, pour demander au gouvernement coréen des explications sur le meurtre des trois missionnaires. Il accosta au mois d'août près de Hongju (province du Ch'unch'ông du Sud) et il remit aux autorités locales une lettre dans laquelle il demandait des explications pour le meurtre des trois Français. Il ajoutait qu'il reviendrait l'année suivante pour avoir la réponse et il concluait en rappelant que si, à l'avenir, le gouvernement coréen se

¹ Cf. *Le catholicisme en Corée, son origine et ses progrès*, Hong-Kong, imprimerie de la Société des missions étrangères de Paris, 1924, p. 15.

² On trouvera le texte des ces lettres dans Dallet, op. cit., tome 1, p. 251-257 et p. 258-264.

³ Cf. A. Thomas, *Histoire de la mission de Pékin*, Paris, 1933, tome 2, p. 118-119.

⁴ « Le traité assurait au commerce français des avantages stipulés par la France, et qui, cessant d'être un corollaire de la convention anglaise, n'étaient plus à la merci d'une rupture entre l'Empire céleste et la Grande-Bretagne ; l'édit de Tao-Kouang transporta jusqu'en Chine en l'étendant au christianisme en général, le protectorat du catholicisme, qui a été de tout temps, et qui est encore, une des traditions les plus importantes et des plus jalousées de notre politique en Orient. » M. Callery, « Notes sur les négociations relatives à la religion chrétienne » (6 décembre 1847) citées in MAE, *Correspondance politique, Chine*, vol. 3 (1847), fol 220.

montrait aussi tyrannique, il en tirerait les conséquences qui s'imposent¹. Cette lettre resta sans effet sur le gouvernement coréen qui fit de nouveau arrêter des catholiques dont le P. Kim.

L'année suivante, conformément à ce qu'avait dit l'amiral Cécille, deux navires français, la *Gloire* et la *Victorieuse*, confiés au commandant Lapierre, allèrent chercher la réponse. Trompés par des cartes inexactes les deux navires s'échouèrent et les marins français n'eurent plus qu'à camper sur les côtes coréennes. Après avoir demandé de l'aide à Shanghai, ils furent secourus par des Anglais et le commandant Lapierre laissa le matériel qui avait pu être sauvé à la garde des Coréens². Le but de sa visite n'avait pas été atteint : il repartait sans réponse. Le gouvernement coréen, de son côté, confia ladite réponse à une ambassade se rendant en Chine. Il se plaignait que la lettre de Cécille ne lui ait pas été remise avec les formalités requises, faisait remarquer que les Français s'étaient introduits clandestinement en Corée et qu'ils n'avaient pas dit qu'ils étaient français. De toutes façons ils étaient condamnables³.

Apprenant la mort du roi Hōnjong (1827-1849), « véritable tyran », « ennemi acharné du christianisme qu'il poursuivait en ses États », M. Forth-Rouen, représentant de la France en Chine, se demande, dans une lettre adressée à Paris, quelle sera l'attitude du nouveau souverain et pense que les apparitions fugitives sur les côtes de Corée font plus de mal que de bien au christianisme⁴. En 1850, il revient sur le même sujet et note les effets désastreux que pourrait avoir l'envoi de la *Capricieuse* pour récupérer les restes de la *Gloire* et la *Victorieuse* si, en même temps, ne lui est pas donnée la mission de travailler en faveur des chrétiens⁵. Ces demandes ne semblent pas avoir suscité un grand intérêt au ministère des Affaires étrangères et il faudra le naufrage d'un baleinier français, le *Narval*, sur les côtes de Corée pour qu'on reparle de ce pays.

En effet, dans la nuit du 2 au 3 avril 1851, le *Narval* qui venait de la mer de l'Est (mer du Japon), vint s'échouer sur l'île de l'Oiseau volant (Pigūmdo) non loin des côtes du Chōlla du Sud. Les vingt-neuf hommes qui avaient pu regagner la rive, furent retenus par les Coréens. Après une semaine, huit d'entre eux s'embarquèrent sur une chaloupe et allèrent demander de l'aide en Chine. Apprenant ces faits, M. de Montigny, consul à Shanghai, partit sur une lorcha chercher les survivants et, dix-huit jours plus tard, il les ramenait à Shanghai. Il profita de son passage en Corée pour remettre au gouverneur local une lettre dans laquelle il fustigeait le manque de respect pour nos nationaux et rappelle que « le tonnerre des canons français pourrait faire trembler la capitale » du royaume de Corée⁶. Puis il écrivit au ministre qu'il serait facile de monter une petite expédition pour obtenir une réparation complète du meurtre de nos nationaux, un traité garantissant l'avenir de la France en ce pays et une forte indemnité pour les dommages subis⁷.

¹ On trouvera le texte de cette lettre in MAE, *Correspondance politique des consuls – Shanghai*, vol. 2 (1851-1854), fol. 76-77.

² Sur ce naufrage, cf. le récit du capitaine de vaisseau Lapierre in MAE, *Mémoires et documents d'Asie*, vol.25, fol. 12 et suivants.

³ On trouvera le texte de cette réponse dans *En Corée – Les missionnaires français par un ancien missionnaire*, Paris, 1896, p. 126.

⁴ Lettre datée du 14 octobre 1849, MAE, *Correspondance politique, Chine*, vol. 7 (1849), fol. 287.

⁵ Cf. MAE, *Correspondance politique, Chine*, vol. 9, (1850), fol. 172.

⁶ Cf. MAE, *Correspondance politique des consuls, Shanghai*, vol. 2 (1851-1854), fol. 82.

Sur le naufrage du *Narval*, cf. l'article de Pierre-Emmanuel Roux, « L'expédition de sauvetage du baleinier français *Le Narval* en Corée en 1851 » in *Tangun*, 1^e partie, n° 1, nouvelle série (5-6), été 2006 ; 2^e partie, n° 2, nouvelle série (7-8), hiver 2006

⁷ Cf. MAE, *Correspondance commerciale, Shanghai*, vol 2 (1852-1856), fol. 35 et suiv.

Dans le même temps, un curé français, le P. Maistre, cherchait à se rendre en Corée. Il faisait partie du voyage de la *Gloire* et de la *Victorieuse* mais était rentré en Chine. Il repartit en Corée, accompagné d'un jésuite, le P. Hélot, qui avait quelques connaissances nautiques¹ et celui-ci fut chargé par de Montigny d'aller voir ce qui restait des navires français échoués. L'abbé Maistre sollicita l'aide des forces navales françaises stationnées en Chine et écrivit au Prince-Président pour lui demander de conclure un traité avec la Corée². M. de Montigny, apprenant qu'il ne restait plus rien des navires échoués, revint à la charge, demandant que le gouvernement français prenne une prompte décision³. M. de Bourboulon, représentant du gouvernement français en Chine, pensait, lui aussi, que le gouvernement coréen avait trop insulté impunément la France et qu'en plus une expédition serait aussi utile à la science et à la navigation⁴.

Tous ces appels restèrent lettre morte. Paris répond tant à Montigny⁵ qu'à de Bourboulon⁶ que leurs demandes entraînent la sollicitude du Prince-Président qui « s'engage à prendre en considération l'effet moral d'une expédition » mais s'arrête là. Théodore Ducos, ministre et secrétaire d'Etat de la Marine et des Colonies, affirme, lui, qu'il apportera « le concours le plus loyal et le plus énergique »⁷ mais ne va pas plus loin. Quant au ministre des Affaires étrangères, il fait remarquer que le problème de l'envoi de marins sur les côtes de Corée et de Cochinchine est « l'objet du plus sérieux examen ».⁸

L'activité française se limita à l'envoi sur les côtes de Corée de la *Virginie*, à la fin de l'année 1856, dans le seul but d'effectuer des relevés hydrographiques afin d'améliorer les cartes maritimes. La présence de ce navire fit naître un nouvel espoir chez les catholiques coréens mais on en resta là. Seul, Montigny ne désarme pas : en 1858, il écrit que le traité qui venait d'être « signifié en Cochinchine pourrait avec quelques modifications être appliqué en Corée » et que le moment est venu « d'infliger aux Coréens une punition méritée et salutaire qu'ils attendent depuis bien des années »⁹. En 1861, de passage à Paris, il fait encore de nouvelles

¹ Sur le voyage du P. Maistre, cf. Adrien Launay, *La Corée et les missionnaires français*, Alfred Mame et Fils, Tours, s.d., p. 280-284.

² « ...Il ne sera pas difficile au peuple coréen de comprendre qu'un sentiment généreux et élevé peut seul inspirer une si noble démarche [conclure un traité avec la Corée] de la part d'une si grande puissance ; il comprendra que la France n'est ni mue par l'intérêt, ni par l'ambition, mais qu'elle met sa gloire à procurer le bonheur des nations, et il ne tardera pas à s'applaudir d'avoir rencontré une alliée si magnanime.

Les bienfaits obtiennent un succès plus assuré que les armes ; les pères le rediront au sein de leurs familles ; bientôt un nouveau peuple agenouillé aux pieds du Dieu vivant, marquera salut et prospérité sur ses bienfaiteurs, et vous ferez longtemps, Monseigneur, la gloire et le bonheur de la France. » Lettre datée du 1^{er} juillet 1852, reproduite in MAE, *Correspondance politique des Consuls, Shanghai*, vol. 2 (avril 1851- décembre 1854), fol. 72 à 75. Le vicaire apostolique du Japon soutenait cette démarche et écrivait dans les mêmes termes au Prince-Président. Cf. lettre du 1^{er} juillet 1852 citée in MAE, *Correspondance politique, Chine*, vol. 12 (1852), fol. 201.

³ Cf. lettre du 14 septembre 1852 in MAE, *Correspondance politique des consuls, Shanghai*, vol 2 (1852-1856), fol. 98-99.

⁴ Cf. Lettre du 23 novembre 1852 in MAE, *Correspondance politique, Chine*, vol. 12 (1852), fol.257 et suiv.

⁵ Cf. Lettre du 24 novembre 1852 in MAE, *Correspondance politique des consuls, Shanghai*, vol. 2 (1852-1856), fol. 110-111.

⁶ Cf. MAE, *Correspondance politique, Chine*, vol.12 (1852), fol. 284.

⁷ Cf. MAE, *Correspondance politique, Chine*, vol.13 (Janv.-mars 1853), fol. 75.

⁸ Ibid., fol. 86.

⁹ Cf. MAE, *Correspondance politique des Consuls, Shanghai*, vol. 3 (1855-1859), fol. 80.

propositions pour une expédition qui pourrait durer « une quinzaine de jours si elle était bien conduite et formerait ainsi le complément des grands actes de Votre Majesté dans ces lointaines contrées » et « aurait aussi en ce moment, pour effet d'arrêter les projets de conquête de la presqu'île coréenne, dont la Russie ne se cache plus depuis quelques années. »¹.

A la suite de cette dernière lettre adressée à Napoléon III, le Département rédigea une note consacrée à l'historique des relations franco-coréennes dans laquelle était examinée la question d'une éventuelle expédition en Corée alors que les rapports avec la Chine n'étaient déjà pas satisfaisants. Citons quelques lignes de cette note : « ...Politiquement, un traité avec la Corée n'aurait d'autre conséquence que de nous obliger pour ne pas le laisser à l'état de pur document diplomatique, à nous faire représenter dans ce pays par un agent quelconque qui n'aurait aucun intérêt à protéger, mais de la sécurité duquel, nous devrions, sans doute, en revanche, nous préoccuper constamment, ainsi que cela se produit au Japon. » D'autres arguments sont avancés quant à l'efficacité discutable d'un tel traité concernant la protection des catholiques, quant à l'indemnité qui pourrait être demandée aux Coréens, enfin, « on est fondé à ne pas partager sans examen la confiance de M. de Montigny dans la facilité qu'offrirait une expédition en Corée quand on se rappelle que le même argument a été mis en avant pour déterminer l'expédition de la Cochinchine. »². Après un tel exposé, il était difficile d'imaginer que la France s'intéresserait, avant longtemps, à la Corée. De nouveaux incidents, néanmoins, précipitèrent les événements.

Comme nous l'avons dit, le roi Hōnjong mourut en 1848. Son successeur, Ch'ōljong (1849-1863) se montra plus conciliant pour le catholicisme. En 1855, Mgr Berneux part pour la Corée après avoir été rejoint par deux autres missionnaires³. Ils pénétrèrent en Corée au printemps 1856, munis de lettres de service remises, comme cela se faisait pour les missionnaires qui se déplaçaient en Chine, par M. Edan, gérant du consulat de Shanghai⁴. Ils y trouvèrent un catholicisme relativement toléré. Dans le même temps se produisit, en Chine, un événement qui devait encore accroître le nombre des catholiques. En 1858 sont signés les traités de Tientsin entre la Chine, d'une part, et la France et l'Angleterre d'autre part, l'échange des ratifications devant se faire l'année suivante. Comme ce traité est mal appliqué, une nouvelle expédition a lieu en 1860. Les armées chinoises sont battues et la signature du traité de Pékin qui complète le précédent met fin à cet épisode belliqueux⁵. Cette victoire des « diables occidentaux » et en particulier la destruction du Palais d'été, semble avoir favorisé les conversions et, en 1861, quatre nouveaux missionnaires vinrent s'installer en Corée. Ces missionnaires ne se contentent pas d'évangéliser, ils enseignent d'autres matières comme la médecine ou les mathématiques et eux-mêmes portent de plus en plus d'intérêt à la langue et à la culture coréennes. Mgr Berneux se montre très optimiste, et écrit qu'il faudrait peu de choses

¹ Lettre datée du mars 1861 in MAE, *Correspondance politique des consuls, Shanghai*, vol. 4 (1860-1864), fol 61-67. Ch. De Montigny connût une carrière assez étonnante et on lira avec intérêt l'ouvrage que Charles Fredet lui consacra, *Quand la Chine s'ouvrait... Charles de Montigny, consul de France*, librairie Larose, Paris, 1953, 293 p.

² Cf. MAE, *Correspondance politique des consuls, Shanghai*, vol. 4 (1860-1864), fol. 68-72.

³ L'un deux, le P. Pourthié, fit le récit de son voyage dans une lettre datée du 6 octobre 1856. Cf. *Annales de la propagation de la foi*, tome trente-unième, Lyon, 1859, p. 301-317.

⁴ Ceci lui fut reproché car on craignait qu'elles ne soient la cause de nouveaux incidents. Cf. MAE, *Correspondance politique, Chine*, vol. 18 (mai-octobre 1856), fol. 14 et fol. 201 et suivants.

⁵ On trouvera la genèse et le récit de ces événements in Renouvin, *La question d'Extrême-Orient*, Paris, 1946, p. 41-44.

pour que la religion soit tolérée¹. M. Berthemy, ministre français à Pékin, le destinataire de cette lettre, ne se laissa pas convaincre par ce tableau alléchant et ne donna pas suite. Il estima qu'il n'y avait pas de danger pour les missionnaires et que « comme le gouvernement coréen craignant d'appeler sur lui l'attention de la France, ferme les yeux sur les progrès de la propagande authentique, j'ai pensé que je ne devrais pas m'engager dans une entreprise qui, si elle n'était pas suivie de succès, pourrait avoir pour résultat de donner un nouvel aliment aux sentiments de défiance et d'animosité auxquels les missionnaires, précurseurs aux yeux de tout gouvernement asiatique de l'ingérence étrangère, sont d'autant plus en butte qu'ils font plus ouvertement appel à notre intervention. » Et il conclut qu'on ne saurait, en l'espèce, demander de l'aide au gouvernement chinois². Paris approuva l'attitude de Berthemy pensant que de ne pas intervenir et laisser les choses en l'état « était beaucoup plus conforme aux intérêts de nos missionnaires. »³.

Cependant la situation ne resta pas si idyllique en Corée. En effet, les Russes s'intéressaient à la Corée et, en 1864, ils vinrent à Kyōnghūng pour demander l'ouverture de relations diplomatiques et réitérèrent leurs demandes. En 1866 un navire russe arriva dans le port de Wōnsan et, devant cette insistance, certains Coréens pensèrent que l'on pourrait demander conseil aux missionnaires. Taewōn'gun, le régent⁴, qui ne montrait pas d'hostilité particulière aux chrétiens accepta cette offre. Mais, suite à un retard, le rendez-vous fut manqué et le régent refusa de recevoir Mgr Berneux et le P. Daveluy. Il s'ensuivit un changement d'attitude du régent qui, cédant aussi à certaines pressions de son entourage, décida d'arrêter les catholiques et en particulier les missionnaires. Seuls trois d'entre eux purent échapper aux arrestations et les autres furent exécutés le 8 mars 1866.

Le P. Ridel, qui avait pu s'échapper, alla en Chine (il atteignit la péninsule du Shandong au début du mois de juillet) et demanda de l'aide. Il trouva chez l'amiral Roze une oreille attentive⁵. M. de Bellonet, ministre français résidant à Pékin, prit lui aussi les choses en main⁶ et attendit avec impatience le retour de Roze, appelé en Cochinchine, pour régler le sort de la Corée⁷. Il demanda aussi au prince Kong de servir d'intermédiaire avec les Coréens. Le

¹ « Notre Corée marche, grâce à Dieu ; nous avons eu huit cent vingt adultes baptisés, et tout fait espérer que ce chiffre sera dépassé l'an prochain. Le mouvement vers la religion est très sensible, on se remue, on s'agite ; les catéchumènes surgissent, comme par enchantement même pour les classes élevées. Le gouvernement ferme les yeux, le traité de Pékin lui donne à penser ; il sait d'ailleurs que la religion est bonne et que les missionnaires sont de braves gens. Pour se libérer de la crainte qui ne le quitte pas de voir une flotte arriver à sa porte et lui demander raison de la mort de nos trois confères martyrs, il voudrait qu'on l'oblige à nous accorder la liberté religieuse ; de lui-même il ne la donnera jamais ; il craindrait qu'on ne lui reprochât plus tard d'avoir innové ; mais si M. le Ministre qui est à Pékin envoyait même un seul homme pour demander réparation des pertes qu'ont faites les missionnaires, et la liberté de la religion, on serait enchanté et on accorderait tout. » Cf. MAE, *Correspondance politique, Chine*, vol. 40 (1864), fol. 184-185.

² Cf. lettre du 26 juin 1864 in MAE, *Correspondance politique de la Chine*, vol. 40 (1864), fol. 177 et suivants.

³ Ibid., fol. 274.

⁴ Lorsqu'il monta sur le trône en 1864, le roi Kojong était trop jeune pour régner et son père fut nommé régent.

⁵ Il écrit le 10 juillet : « ...Dans cette conjoncture il me semble de toute nécessité de ne pas laisser sans une réparation éclatante un attentat barbare dont nos compatriotes ont été les victimes et dont la perpétration émane de la volonté royale... ». Cf. MAE, *Correspondance politique, Chine*, vol. 41 (1865-1866), fol. 256.

⁶ Ibid., fol. 293.

⁷ Ibid., fol. 296.

gouvernement chinois avait entre temps demandé des explications aux Coréens qui, eux, demandaient l'aide de la Chine. Les Chinois éludèrent la demande de Bellonet en prétextant que la Corée n'étant pas vassale de la Chine, ils ne pouvaient s'immiscer dans ses affaires intérieures. M. de Bellonet en profita pour pratiquement considérer la Corée comme une terre française¹.

A son retour d'Indochine, la situation en ce pays étant devenu plus calme, Roze n'appréciant pas le ton des lettres de Bellonet, s'en ouvrit au ministre de la Marine² et le dit à Bellonet lui-même³ en lui rappelant les attributions de chacun. Pendant que Roze était sur les côtes de l'Annam, ce temps fut employé pour réunir un certain nombre de munitions et d'armes⁴ et, à son retour, il embarqua (le 18 septembre) avec le P. Ridet sur le *Primauguet*, accompagné du *Déroulède* et du *Tardif*. Dès le 21, arrivé près de l'île de Kanghwa, il se livra à un certain nombre d'observations et remonta une partie du fleuve Han⁵. Après ces quelques journées d'exploration il repartit en Chine pour revenir à la mi-octobre avec d'autres navires. Au mouillage, non loin de l'île de Kanghwa, il fut décidé de débarquer sur cette île qui fut rapidement prise sans pertes françaises. Le palais royal fut incendié, un certain nombre de livres furent pris dans la bibliothèque royale ainsi que divers objets. Au lieu de continuer plus en avant, les troupes françaises se livrèrent d'abord à des opérations de reconnaissance et les Coréens mirent à profit ce temps pour organiser leur résistance : un détachement français fut pris en embuscade qui fit plusieurs blessés et trois morts. Roze décida alors de ne pas poursuivre un combat qu'il jugeait incertain, n'étant pas assez équipé pour soutenir un combat qui pouvait durer dans un climat qui commençait à être rigoureux.

Le déroulement de ces hostilités et, en particulier, leur fin précipitée, fut diversement interprété. Si on met de côté la version officielle qu'en donne le *Moniteur*, on a la version de l'amiral Roze qui pense avoir vengé le meurtre des missionnaires et frappé « profondément l'esprit de la nation coréenne en lui prouvant que sa prétendue invulnérabilité n'était que chimérique »⁶. On aurait donc sinon un grand succès du moins une honnête victoire. Et, si quelques uns partagèrent cette opinion⁷, d'autres cherchèrent en vain le résultat de cette vengeance qui devait faire s'écrouler la Corée.

Ce qui n'avait été qu'une attaque mal organisée fut rapidement transformé en triomphe par les Coréens. Une petite nation asiatique était parvenue à repousser une force très supérieure alors que même la Chine n'avait pu le faire et cela eut un retentissement considérable en

¹ « ...Le gouvernement de Sa Majesté ne peut laisser impuni un aussi sanglant outrage. Le jour où le roi de Corée a porté la main sur nos malheureux compatriotes a été le dernier jour de son règne ; il a proclamé lui-même sa déchéance que je proclame à mon tour aujourd'hui solennellement. Dans quelques jours nos forces militaires vont marcher à la conquête de la Corée et l'Empereur mon auguste souverain a seul aujourd'hui le droit et le pouvoir de disposer suivant son bon plaisir du pays et du trône vacant... » Lettre de Bellonet au prince Kong (13 juillet 1866) , *ibid.*, fol. 293-294.

² Lettre du 7 septembre 1866 in *Correspondance politique, Chine*, vol. 42 (août 1866-juillet 1867), fol. 76.

³ *Ibid.*, fol. 73-74.

⁴ Cf. Jouan, « L'Expédition de Corée en 1866 » in *Mémoires de la Société nationale académique de Cherbourg*, Cherbourg, 1871, p. 11.

⁵ Cf. Rapport (daté du 6 octobre 1866) de l'amiral Roze sur l'exploration des côtes de la Corée in MAE, *Correspondance politique, Chine*, vol. 42 (août 1866-juillet 1867), fol 40-61.

⁶ Lettre de Roze au consul de France à Shanghai in MAE, *Correspondance politique Chine*, vol. 42 (août 1866-juillet 1867), fol. 81-82.

⁷ Jouan, par exemple, pense qu'il s'agit « d'une démonstration irréfutable » (op. cit., p. 68).

Extrême-Orient. M. de Bellonet fut fort déçu¹ et espéra que le gouvernement français lancerait une nouvelle expédition. C'était aussi l'espoir des autres Européens résidant en Chine puisque les résultats acquis par Roze étaient peu importants sinon nuls².

Le gouvernement français ne connut qu'avec retard le résultat de l'expédition de Roze et il fut très surpris en lisant la prose de Bellonet. Le ministre des affaires étrangères ne se fit pas faute de le rappeler à l'ordre, lui reprochant d'avoir proclamé la déchéance du roi de Corée³. Chasseloup-Laubat, ministre de la Marine n'apprécia pas non plus les propos de Bellonet et il rappela à Roze les exemples pas toujours concluants de la Cochinchine en lui faisant remarquer que « de la meilleure foi du monde, les missionnaires voient souvent les choses comme ils le désirent » et qu'il faut se défier « des faits qu'ils nous font connaître par les récits que leur font les gens qui les entourent ». « Votre responsabilité comme la mienne ne nous permette pas d'entraîner le gouvernement de l'Empereur dans des entreprises qui exigeraient d'autres forces que celles dont vous disposez... Tout engagement dans l'intérieur du pays et qui amènerait un échec peut entraîner beaucoup plus loin. »⁴.

Ces recommandations, Roze les reçut à son retour de Corée et lorsque son rapport parvint à Paris, le ministre des affaires étrangères écrivit à son collègue de la Marine pour lui dire que si l'expédition était un succès, comme Roze l'écrivait, il convenait de s'en tenir à ce premier succès⁵. M. de Bellonet, en attendant son remplaçant⁶, continua de s'en prendre aux Chinois qui

¹ « ...Je ne sais pas si le but avait été simplement de faire de l'hydrographie des côtes mais quant au but politique il est absolument manqué. A Pékin les envoyés coréens répètent dans tous les Yamens qu'ils ont « battu l'amiral, tué ses soldats et forcé le reste à se rembarquer ». L'effet produit en est et sera déplorable et je ne serai pas étonné de voir massacrer cet hiver dans les provinces lointaines bon nombre de missionnaires et de chrétiens. J'essayerai de combattre cette éventualité en parlant hautement d'une expédition sérieuse pour le printemps prochain. » Lettre datée du 2 décembre 1866 in MAE, *Correspondance politique, Chine*, vol. 42 (août 1886-juillet 1887), fol. 100.

² Après avoir fait le bilan de l'expédition française, un journal anglais de Shanghai ajoutait : « On n'a pas fait sentir au gouvernement coréen l'injustice et la cruauté de ses erreurs. Il se tient encore dans une arrogance isolée et essaie d'interdire, encore plus fermement, l'entrée de ses ports aux Européens. » Article intitulé « The Corea » dont on trouvera le texte in MAE, *Correspondance commerciale, Shanghai*, vol. 6, (1866-1867), fol. 235 bis. Le nom du journal n'est pas indiqué.

³ Le ministre ajoutait : « ...Je n'ai pas à examiner en ce moment si la Corée est ou non vassale de l'Empire chinois, mais en décidant négativement cette question dans la communication si irréfléchie que vous avez faite au Prince de Kong, vous traciez en quelque sorte vous-même les limites à votre juridiction et vous ôtiez par ce raisonnement à la légation de Sa Majesté à Pékin le droit d'intervenir dans les affaires de la Corée. Sans m'arrêter, au surplus, à cette contradiction et, sans rechercher les motifs de votre conduite je dois désapprouver entièrement la marche que vous avez suivie, et je vous prie de considérer comme nul et non avenu les déclarations que vous avez faites ainsi que les ordres que vous avez donnés. » Et il lui recommandait de laisser à l'amiral seul le pouvoir d'apprécier la situation. Lettre datée du 10 novembre 1866 in MAE, *Correspondance politique, Chine*, vol. 42 (août 1866-juillet 1867), fol. 79-80.

⁴ Ibid., fol. 77-78.

⁵ Ibid., fol 165 (lettre datée du 18 décembre 1866).

⁶ M. de Bellonet fut ensuite nommé à Stockholm, où le poste présentait moins de responsabilités. René Ristelhuber, dans un article intitulé « Un diplomate belliqueux déclare la guerre à la Corée (en 1866) » in *Revue d'histoire diplomatique*, n° 92 (avril-juin 1958), explique cette attitude par l'absence de tout soutien de la part du gouvernement français qu'auraient rencontrée les diplomates français en Chine, à cette époque, et dont les efforts tendaient à maintenir le prestige de la France et à faire valoir ses droits. On peut se demander toutefois si M. de Bellonet était toujours très diplomate. N'écrivait-il pas, en effet, au ministre chinois des Affaires étrangères, le 25 novembre 1866, « J'espère que cela prouvera une fois pour toutes à Vos Excellences le besoin d'avoir des interprètes européens en vous montrant

soutenaient les Coréens. Le prince Kong, qui avait offert sa médiation, ne prit plus la peine de répondre compte tenu du langage de Bellonet. La détermination des Coréens à refuser tout contact avec l'étranger s'en trouva renforcée et la persécution des catholiques continua.

Après l'expédition de l'amiral Roze, le gouvernement français prit le parti de ne plus s'occuper des affaires de la Corée. Le maintien de la position française en Chine et en Indochine apparaissait comme une tâche suffisamment lourde au gouvernement français qui, par ailleurs, devait soutenir une guerre au Mexique et que préoccupait beaucoup l'expansion allemande. Cependant, deux affaires l'obligèrent encore à porter son attention sur la Corée.

La première fut le naufrage du *General Sherman*, navire américain, dans les eaux du fleuve Taedong, non loin de P'yöngyang. Les Américains, en effet, au mois de mai 1866, avaient essayé d'entrer en relation avec les Coréens mais sans succès. Ils revinrent le mois suivant mais furent mal accueillis et les Coréens mirent le feu au *General Sherman* qui fut détruit. Cette destruction fut à l'origine d'une demande américaine d'engager une expédition commune contre la Corée. Ce projet américain qui visait à demander des réparations, n'était pas dénué d'arrière-pensée politique¹ mais, quoi qu'il en soit, le gouvernement français déclina cette offre considérant que ce qu'avait fait Roze était une réponse adéquate. Le ministre ajoutait que malgré l'amitié qui liait la France au Etats-Unis, il fallait tenir compte de l'importance de l'opinion publique qui ne comprendrait pas forcément l'intérêt d'une telle expédition². M. de Lallemand, le nouveau ministre de France à Pékin, fut également averti qu'il ne fallait pas donner suite aux ouvertures américaines qui pourraient lui être faites à Pékin³. Il ne put que

l'impossibilité de parler d'affaires politiques tandis que vous employez un langage aussi imparfait que l'est le chinois. » ? MAE, *Correspondance politique, Chine*, vol. 42 (août 1886-juillet 1887), fol. 91.

¹ L'intention de M. Seward, alors secrétaire d'Etat, était en effet que les États-Unis agissent seuls avec la France écartant ainsi la Grande-Bretagne dont ils n'appréciaient pas l'attitude au Canada. M. Berthémy, alors ministre de France aux États-Unis, se demandait si « prévoyant la chute prochaine du Président Johnson, et sa propre retraite, M. Seward n'a eu d'autre objet en vue, lorsqu'il m'a fait la proposition dont j'ai l'honneur d'entretenir Votre Excellence, que d'effacer, en ce qui le concerne personnellement, le souvenir de son attitude à notre égard pendant la durée de l'expédition du Mexique. » Cf. MAE, *Correspondance politique des consuls, Shanghai*, vol. 7 (1865-1867), fol. 71 (lettre datée du 3 mars 1867). Ces vues furent d'ailleurs confirmées par la suite. Cf. MAE, *Correspondance politique, États-Unis*, vol. 139 (1867), fol. 35 et suivants.

² « ...Le coup de main, car l'expédition de M. l'amiral Roze ne devait pas avoir d'autre caractère, a été exécuté dans toutes les conditions d'opportunités désirables, c'est-à-dire immédiatement après l'attentat qui l'avait appelé. Il a pourvu à ce nous désirions. Nos intérêts en Asie étant dès lors sauvegardés, l'unique motif pour une expédition commune serait d'affirmer par l'union des deux pavillons la sympathie mutuelle et constante qui attire l'un vers l'autre le peuple français et le peuple américain. Aussi notre premier mouvement nous eut-il porté à accepter avec le plus cordial empressement les ouvertures de M. Seward qui répondaient si bien à tout ce que nos sentiments ont de plus intimes. Mais le gouvernement de l'Empereur n'a pas à tenir compte seulement de ses impressions et de ses sentiments. Il doit peser avec maturité des résolutions qui peuvent mettre en cause dans une mesure considérable sa responsabilité vis-à-vis de l'opinion publique en France. Les esprits ne sont pas favorables aujourd'hui à des entreprises dont le but éloigné et le caractère indéterminé ne pourraient permettre de préciser dès le début l'étendue et la durée. Le gouvernement de Sa Majesté ne se croit donc pas en mesure de s'engager dans une expédition dont le résultat ne pourrait être immédiat et qui dans le premier moment ne serait pas accueillie avec toute la faveur qu'elle mérite sans doute. Dans un pays où l'opinion publique pèse d'un si grand poids sur toutes les affaires et avec un esprit élevé et d'un sens pratique comme M. Seward de telles considérations ont chance d'être immédiatement comprises... » Cf. MAE, *Correspondance politique, États-Unis*, vol. 318 (1867), fol. 293-300 (lettre datée du 29 mars 1867).

³ Cf. lettre du 2 juin 1867 in MAE, *Correspondance politique, Chine*, vol. 42 (août 1866-juillet 1867), fol....

regretter une telle décision car, écrivait-il : « ...il importe peu, en effet que nous croyons avoir donné une leçon aux Coréens, si les Coréens croient et avec eux les Chinois, les Japonais, tout l'Extrême-Orient y compris les Européens qui l'habitent, que c'est nous qui avons reçu la leçon et que c'est eux qui l'ont donnée... »¹. Le gouvernement français resta inflexible rappelant à M. de Lallemant qu'il ne devait rien entreprendre concernant la Corée et qu'il devait tenir les Chinois « dans une salubre incertitude de nos projets »². Il reçut en même temps une lettre particulière lui rappelant que la France ne voulait pas « d'aventures, d'entreprises ni de sources d'embarras quelconque dans l'Extrême-Orient ». Il y était dit aussi : « Nous ne voulons rien faire ni rien entreprendre. Il faut laisser s'écouler du temps avant de reprendre une politique active. »³. Il fallait enfin éviter de compliquer les relations avec Pékin avec les histoires coréennes⁴. Deux mois plus tard, le ministère rappelait que sa position n'avait pas changé⁵. Il ne restait plus à la légation française qu'à se confiner dans une attitude d'observation pour tout ce qui avait trait à la Corée.

Les missionnaires ou du moins l'un d'entre eux obligèrent à regarder encore en direction de la Corée. Dès le début de l'année 1867, plusieurs missionnaires, dont les trois qui avaient échappé au massacre de 1866, formèrent le projet de retourner en Corée. Ce projet, qui peut sembler téméraire⁶, s'explique par l'espoir qu'ils avaient de voir la France préparer une nouvelle expédition. M. de Lallemant ne pouvant leur offrir ni aide ni protection ne put que leur prodiguer des conseils de prudence. A cette époque, la France semblait assez peu soutenir ses missionnaires⁷ et ceux qui étaient désireux de se rendre en Corée ne devaient compter que sur eux-mêmes. Ils firent plusieurs tentatives mais ce n'est qu'en 1876 qu'ils purent y pénétrer. Avant cela, l'un d'entre eux, le P. Féron, pensa avoir trouvé un moyen. Il voulait s'emparer de reliques⁸, qui disait-on, protégeaient le pays contre toute invasion. Il pensait que, si ces reliques étaient emportées, le régent craignant une situation nouvelle qui pourrait lui coûter sa situation, serait sans doute disposé à ouvrir le pays et à faire des concessions. Pour mener à bien cette

¹ Cf. lettre du 13 septembre 1867 in MAE, *Correspondance politique, Chine*, vol. 43 (août-décembre 1867), fol. 8 et suivants.

² Cf. *ibid.*, fol. 100 (lettre datée du 17 septembre 1867).

³ Cf. *ibid.*, fol. 105.

⁴ Cf. *ibid.*, fol. 140 (lettre du 18 octobre 1867).

⁵ « ...Je n'ai pas à revenir sur la Corée. Vous n'avez sans doute pas poussé plus avant les pourparlers que vous aviez entamés avec le ministre chinois dans cette affaire où dès le début ainsi que vous l'appréhendiez ils ont affecté de prendre une position d'arbitre qui n'aurait pu en aucun cas nous convenir. Cette attitude de leur part justifie encore davantage le parti que nous avons pris de réserver notre pleine liberté d'action vis-à-vis de ce pays. ». Cf. *ibid.*, fol. 305 (lettre datée du 18 décembre 1857).

⁶ On peut s'étonner que les missionnaires n'aient pas voulu attendre quelque peu que la situation en Corée redevienne plus calme. Mais il semble qu'il y ait eu au 19^e siècle un élan missionnaire et que, comme le rappelle Jean Guennou, page 243, dans son *Missions étrangères de Paris*, collection Le Sarmant, Fayard, 1986, la tradition des Missions étrangères est alors « Honneur aux martyrs ! »

⁷ En 1868, Lallemant plaidait en ces termes la cause des missionnaires : « ...La France représente seule, par les missions qu'elle protège, la civilisation de l'Occident. Par son côté le plus élevé elle est la seule qui dans ses traités avec la Chine ait stipulé hautement les faveurs d'un grand intérêt de l'ordre moral. C'est là son honneur et sa force. Il n'est point nécessaire d'être catholique ou même d'être français pour voir cela. Il suffit d'avoir un peu de philosophie et d'indépendance d'esprit. Tel est mon avis très décidé et très réfléchi. La France doit donc tous ses soins aux missions en faveur desquelles elle a stipulé mais ces soins sont pénibles et ne sont pas toujours efficaces dans l'état d'imperfection de nos relations actuelles avec la Chine... » MAE, *Correspondance politique, Chine*, vol. 44 (1866), fol.149.

⁸ Il s'agissait en fait de la tombe du père du régent. Cf. Choe Söku « Pyönnin yangyo sokwa » in *Yöksa hakbo*, vol. 30, 1966, p.122.

expédition, il fit appel à un marchand allemand, Ernst Oppert, qui avait déjà fait deux tentatives pour aller en Corée afin d'y établir des liens commerciaux et il s'embarqua sur le *China* avec un autre marchand, l'Américain Jenkins. Ce voyage fut un échec tant pour Féron que pour ses deux compagnons. Si les Coréens présentent ce voyage comme une véritable violation de leur pays, Oppert dans son récit¹ le présente plutôt comme un service rendu à Féron. Les choses se compliquèrent lorsque le *China* rentra à Shanghai et que les circonstances du voyage furent connues.

M. Brenier de Montmorand, le consul de Shanghai, en fut averti² mais pensa qu'il était préférable de n'en pas parler. Cependant, les tribunaux consulaires allemand et américain ayant mis en accusation leurs nationaux respectifs, le consul de Prusse, M. Tettenborn, réclama la mise en accusation du missionnaire car, disait-il, il était de son devoir de réclamer la punition du missionnaire français. Tous les accusés mirent le P. Féron en cause, le présentant comme l'instigateur du voyage. Cette affaire fit grand bruit, jeta le discrédit sur les missionnaires et indirectement sur la France. En fait, le procès tourna court, Oppert et Jenkins furent acquittés. Ensuite, il fut convenu avec le R. P. Ozoul, procureur général des Missions étrangères à Shanghai, que Féron serait ramené en France où, rue du Bac³, il trouverait un « climat plus propre que celui de la Chine à rétablir l'équilibre de ses facultés mentales »⁴.

Le P. Féron avait échoué dans son projet qui, sans doute dans son idée, devait forcer la main du gouvernement français et l'amener à agir en Corée. Cette méthode visant à développer le catholicisme par la force, méthode que le gouvernement français n'était nullement disposé à appliquer, aurait probablement échoué en Corée. A l'époque, le catholicisme était, pour beaucoup de Coréens, synonyme d'ingérence étrangère. Des incursions comme celles du *General Sherman* ou du *China* ne faisaient que renforcer leurs sentiments de xénophobie. Un temps d'arrêt de plusieurs années marqua alors les relations officielles qui s'étaient nouées entre la France et la Corée.

* * *

La situation internationale évolua, la Corée dut signer un traité avec le Japon, la Chine devint plus conciliante, d'autres nations signèrent des traités avec la Corée ce qui incitera la France à s'y intéresser de nouveau. Les pourparlers entamés en 1882, la négociation du traité lui-même et sa signature en 1886, l'analyse dudit traité conclu sur une base de réciprocité sont autant de

¹ *Ein verschlossenes Land - Reisen nach Corea*, Leipzig, 1880, XX+315 S. Cf. en particulier le récit de ce 3^e voyage dans le 9^e chapitre.

² « ...Je trouvais bien extraordinaire, pour ne pas dire plus, qu'il [le P. Féron] osât entretenir le consulat d'une affaire dans laquelle il semblait avoir joué un rôle par trop actif et comme français et comme missionnaire, que pour moi la fin ne justifiait pas les moyens et quel que fut le but religieux qu'il avait en vue il avait eu le plus grand tort, je crois, de faire appel pour la réussite de ses desseins aux passions de MM. les négociants de Shanghai dans ce qu'elles ont de moins avouables, l'amour de l'or à tout prix, que par suite la conduite de l'abbé Féron me paraissait si peu justifiable que je préférerais n'en rien savoir officiellement... » (lettre datée du 13 juillet 1868) in MAE, *Correspondance commerciale, Shanghai*, vol. 7 (octobre 1867-août 1868), fol. 226-227.

³ Siège de la Société des missions étrangères.

⁴ Cf. MAE, *Correspondance politique, Chine*, vol. 44 (1868), fol. 252. M. de Lallemant ajoutait qu'il fallait faire sentir aux missionnaires « ...qu'ils ne sont absolument pas indépendants et qu'un acte de la part de l'un d'entre eux qui serait punissable dans la personne d'un français en habit court, ne saurait être absous par la robe et la qualité de missionnaire. »

points qui constituent un nouveau chapitre des relations franco-coréennes mais il n'est pas dans notre propos de le traiter maintenant.

Summary

France has discovered Korea thanks to books. Two of them were very important. The first one is Hamel's *Account of the shipwreck of a Dutch vessel on the coast of the isle of Quelpaert, together with the description of the kingdom of Corea* which was translated in French in 1715 and republished in 1732. The second one was a *History of the Chinese Empire and of the Tartary* written by a Jesuit, Jean-Baptiste du Halde, and published in 1736. In the fourth volume we find a "Histoire abrégée de la Corée" (A summary of the history of Korea). And there were also several maps published at the same time.

But it was the Catholicism which compelled France to be concerned with Korea. The pope asked to France to send missionaries in Korea and it was the French Société des missions étrangères which was elected.

In 1839, three French missionaries were arrested and killed. The French diplomats in China asked to the French government to make reprisals but France, at that time, had too much to do to protect Catholicism in China and was not able to prepare a punitive expedition.

Later, several attempts to get explanations about these murders were unsuccessful. Nevertheless other French missionaries decided to travel to Korea and to continue the evangelization. In 1866 new murders of missionaries led to the expedition of the French fleet in Korea. Admiral Roze landed only on the coast of the Kanghwa island, destroyed a palace and, considering that it was sufficient, he retired from the field. On the other side, Koreans thought that the French army was unable to attack their country and that they were stronger than the Chinese unable to chase the French army out of China. After this expedition, the French government thought that it was better to ignore Korea and it's only twenty years later that diplomatic relations were established.